# Echelle à câbles KHZPV galvanisée à chaud

L’échelle à câbles doit être fabriquée en tôle d’acier et doit être galvanisée à chaud après fabrication, conforme à la norme NBN-EN ISO 1461.

L’échelle à câbles doit être composée de solides profilés hexagonaux fermés avec une hauteur d’au moins 55 mm et une largeur d’au moins 18 mm entre lesquels les échelons sont soudés, chaque 250 mm, sans l'ajout d'agent de soudage.

Les échelons trapézoïdaux doivent être aplatis et larges afin de bien soutenir les câbles. Ils doivent être perforés à fentes (minimum ∅ 8,5 x 18 mm) pour une fixation rapide des câbles et les axes des fentes doivent être parallèles aux longerons.

A 60 mm sous chaque longeron, sur toute la longueur, un profilé tubulaire précontraint doit être prévu, lequel est raccordé d’ au moins tous les 600 mm au longeron à l’aide de distanceurs soudés.

Les échelles à câbles sont raccordées entre-elles à l’aide de membrures d’accouplement soudées aux extrémités des échelles. Ces membrures sont raccordées entre elles par 4 boulons et 4 écrous M12 par accouplement. Pour accoupler des échelles sciées l’on fait usage de plaques d’accouplement libres. Celles-ci sont vissées dans le profilé latéral hexagonal du dessous moyennant 2 boulons et 2 écrous M8 par membrure d’accouplement.

Tous les accessoires préfabriqués, tels que courbes, pièces en T, systèmes de suspension etc. sont obligatoirement de la même fabrication que les échelles à câbles. Les accessoires ne réduisent nullement la rigidité originale et sont protégés contre la corrosion de la même façon que les échelles à câbles.

La charge maximale d'utilisation (CMU) et la distance entre points d’appui:

Le système d’échelles à câbles a subi l’essai suivant IEC 61537, modèle de test type ll - avec l’accouplement dans la travée intermédiaire (position F2) pour des distances entre des points d’appui jusqu’à 4 m et modèle de test type V - avec l’accouplement dans la travée intermédiaire (position F2) pour des distances entre des points d’appui plus grand que 4 m.

Le système d’échelles à câbles résiste, prenant en compte un coefficient de sécurité de 1,7 contre la rupture, à des charges réparties uniformément.:

20 kg/m pour une distance entre points d’appui de 9000 mm

50 kg/m pour une distance entre points d’appui de 6000 mm

75 kg/m pour une distance entre points d’appui de 5000 mm

150 kg/m pour une distance entre points d’appui de 4000 mm

Dimensions:

largeur 150, 200, 300, 400, 500, 600, 800 ou 1000 mm
longueur 6000 mm

16/02/2018